



Dr Philippe Leduc,
Médecin, journaliste,
fondateur du Forum
Économie Santé des Echos
et directeur du Think-tank
du même nom.

**“ Santé connectée :
de l’anecdotique aux grands enjeux
de santé publique. ”**

Gadget pour les uns, avenir de la médecine pour les autres, la santé connectée représenterait un marché de 8 milliards d’euros d’ici à 4 ans et une source d’économies potentielles pour les dépenses de santé. À condition de quitter la sphère du bien-être pour investir celle de la santé publique, comme l’explique le Dr Philippe Leduc, médecin, journaliste, fondateur du Forum Économie Santé des Echos et directeur du Think-tank du même nom.

Pratiques dentaires : Pouvoirs publics, corps médical, médias, patients,... chacun semble avoir sa propre définition de la santé connectée. Quelle est la votre ?

Philippe Leduc : Comme tous les phénomènes émergents, la santé connectée se cherche. En l'absence de définition précise, on pourrait la décrire comme le fruit d'une double rencontre technologique et sociologique. Rencontre technologique entre la santé et le numérique, l'informatique, la communication, mais aussi les nanotechnologies et la biométrie. Rencontre sociologique avec trois

et alertes pour se maintenir en bonne santé, c'est ce que promet aujourd'hui la santé connectée. Une petite révolution, si on en croit certains, alors que les sportifs font pourtant la même chose avec une simple montre depuis bien longtemps. Une petite révolution mais aussi une manne financière estimée à près de 8 milliards d'euros d'ici à quatre ans. Les plus grands noms du marché – Apple, Google, LG, Samsung, Sony, pour ne citer qu'eux – comptent bien en tirer parti. On peut cependant craindre que la bulle explose.

Pratiques dentaires : La santé connectée est en plein boom. Qu'est-ce qui pourrait la menacer ?

P. L. : Hormis quelques applications naissantes pour le suivi à distance des patients diabétiques ou pour l'apnée du sommeil, avec le masque connecté, la plupart des objets restent anecdotiques. Mesurer ses battements cardiaques, ses rythmes de sommeil, ses trajets, son poids, etc... : toutes ces données n'ont de sens que si elles sont utiles, si elles s'inscrivent dans une logique plus vaste, une logique de santé publique. Or ce qui compte aujourd'hui, pour améliorer la santé publique d'une population, ce n'est pas tant le génome, la thérapie cellulaire ou les biothérapies, c'est l'action sur le comportement des individus qui la composent. Le comportement lié au tabac et à l'alcool, les conduites à risque, les habitudes alimentaires, le manque d'exercice et, le manque d'activité

“ Se maintenir en bonne santé, c'est ce que promet aujourd'hui la santé connectée. ”

tendances psychosociales : la société connectée ou « connecting people », le moi quantifié ou « quantified self » et l'aspiration au bien-être. C'est cette 2^e rencontre qui explique l'essor actuel de la santé connectée. Connaître son poids, son indice de masse corporelle, ses battements cardiaques, son activité physique et son sommeil, grâce à des capteurs de plus en plus miniaturisés, et suivre l'évolution de ces données sur son smartphone en courbes, graphiques

PARCOURS

Médecin, journaliste et directeur du Think Tank Economie et Santé du groupe Les Echos, Philippe Leduc a démarré sa carrière de journaliste en tant que rédacteur au journal le Monde, puis rédacteur en chef au *Quotidien du médecin* pendant 10 ans, avant de prendre la tête de plusieurs groupes de presse. Le groupe JB Baillière Santé auquel appartenait entre autres *Panorama du médecin* et la *Revue du praticien*, puis le pôle presse d'UMB Médica France qui possédait le *Quotidien du médecin*, le *Quotidien du Pharmacien* et le *Généraliste*. Cofondateur du Forum Economie Santé Les Echos en 1995 où il anime encore régulièrement des conférences sur les grandes questions de santé publique, Philippe Leduc est un fervent défenseur de notre système de santé « à la française » et des réformes nécessaires pour le sauver en préservant sa dimension solidaire.



intellectuelle chez les plus âgés. Sans oublier l'observance. Car l'enjeu est important : sur 100 000 décès prématurés en France (de personnes de moins de 65 ans), 35 000 pourraient être évités, si on agit sur le comportement. C'est dix fois plus que le nombre de tués sur la route. Et pourtant, on n'en parle jamais. Quant à l'observance, elle concerne aujourd'hui plus de 15 millions de malades chroniques en France, dont un sur deux arrête son traitement au bout d'un an... Le vrai terrain de jeu de la santé connectée est là : renseigner sur soi, faire prendre conscience. C'est le fameux « connais-toi toi-même » de Socrate. Les logiciels gagnants seront « socratiques » et sensibiliseront les individus de façon astucieuse. Car se contenter de leur signaler qu'ils ont bu un verre de trop ou inhalé X g de nicotine et de goudrons ne suffira pas, loin de là. Il faudra être créatif.

“Le véritable terrain de jeu de la santé connectée est là : renseigner sur soi, faire prendre conscience.”

Pratiques dentaires : Le marché de la santé connectée regorge de startups. Les innovations qu'elles préparent vont-elles dans ce sens ?

P. L. : On dit qu'Apple va développer une application capable d'alimenter automatiquement le dossier médical avec des données de santé. Quand on connaît l'échec du dossier médical développé par Google et le succès mitigé du dossier médical en France, on peut s'interroger mais on peut aussi espérer. Car le DMP français n'a pas été assez ciblé et reste trop compliqué, trop lourd. Prenons l'exemple de la vaccination. Si des constructeurs comme Apple nous permettaient d'avoir un dossier médical simple, de savoir en un coup d'œil où on en est de ses vaccins, ce serait un grand progrès. La simplicité est l'un des axes de la santé connectée. Autre piste innovante : l'homme augmenté. Google y travaille, dans la lignée de ses google glass. Capturer les données environnementales, les traiter et stimuler telle ou telle zone du cerveau pour aider l'individu à réagir, se protéger et anticiper. En santé, les applications seraient multiples. Les dispositifs médicaux sont une autre voie. Ainsi, chez les diabétiques, pourrait-

on imaginer un système qui calculerait automatiquement la dose d'insuline à injecter en fonction du taux de glycémie mesuré par les capteurs.

Pratiques dentaires : Cela pose la question du modèle économique... Qui paie ces innovations ?

P. L. : Si la santé connectée réussit à s'inscrire dans la vie des gens en restant simple, ludique et ergonomique. Si elle répond à de vrais besoins de santé publique comme le tabac, l'alcool, les conduites à risque, le sport, l'alimentation et l'activité intellectuelle. Si on améliore l'observance par des systèmes permettant de suivre les malades et leur traitement à distance. Alors la solvabilisation de ces prouesses technologiques s'imposera d'elle-même. Elles seront dans certains cas prises en charge par l'assurance maladie et, pour le reste, financées par l'individu lui-même. Dans le cas d'une balance connectée à un smartphone, lui-même connecté à un programme d'amaigrissement, c'est l'individu qui paiera. Dans le cas du futur stylo à insuline connecté ou de la future brosse à dents connectée, ce pourra être la Sécurité sociale. À condition d'apporter la preuve d'une réelle valeur ajoutée en termes d'observance.

Pratiques dentaires : Pensez-vous qu'il sera un jour possible, en France, de conditionner les remboursements au respect de certaines règles d'observance ?

P. L. : Là encore, il faut le faire intelligemment, comme le prouve le cas de l'apnée du sommeil. Pour traiter les patients atteints de cette pathologie, on les équipe d'un masque à pression positive continue (PPC) connecté qui envoie des données pour évaluer l'observance. Ce masque était remboursé par la Sécurité sociale à condition que le patient s'en serve pendant au moins 3 h chaque nuit, jusqu'à la décision du Conseil d'État, qui a suspendu cette restriction. Mais dérembourser un dispositif sous prétexte qu'il est mal ou peu utilisé ne le rendra pas plus efficace. Mieux vaut que le médecin prenne contact avec son patient pour le remotiver. Une forme d'éducation thérapeutique au long cours, en somme. Et c'est là où la santé connectée devient vraiment intéressante. Les États-Unis l'ont compris. La Food and Drug Administration (FDA) vient de donner son feu vert à une gélule connectée qui indique si le patient a pris son médicament ou pas. ➔

Pratiques dentaires : Que pensent les patients de cette circulation de leurs données personnelles ? Ne le vivent-ils pas comme une ingérence ?

P. L. : C'est vrai qu'en France, on est assez sensible à la question. Mais la grande nouveauté de la santé connectée c'est que tous ces petits appareils sont sympathiques. Et que les données, on les recueille pour soi, même si on décide de les partager avec son médecin. Rien à voir avec Big Brother, car la démarche reste volontaire. Ces données, qui circulent ainsi de patient à médecin ou de médecin à médecin, doivent néanmoins être protégées et pouvoir être partagées. Pour cela, il faut à la fois des barrières et des passerelles. Malheureusement, c'est à partir de ce moment-là que tout se complique.

Pratiques dentaires : On a en effet l'impression qu'il y a un gouffre entre tous ces dispositifs très sophistiqués et l'incapacité qu'on a à centraliser les quelques données essentielles sur la santé d'un patient...

P. L. : Basculer chaque jour son poids sur son smartphone, ça n'a rien de compliqué. Mais à partir du moment où il s'agit de données médicales qui doivent être hébergées quelque part et accessibles de partout, il faut de l'interopérabilité et de la sécurité. C'est indispensable pour que les données puissent être mises en réseau, pour être échangées et exploitées par n'importe quel logiciel, à la ville comme à l'hôpital. Ce travail d'harmonisation des systèmes d'information est récent dans le monde de la santé. Mais quand on voit les progrès fulgurants qu'a fait le secteur bancaire en 10 ans, c'est encourageant. Lui aussi souffrait d'une grande disparité et lui aussi travaille sur des données sensibles.



assurer les meilleures conditions pour se développer. Régulateur, parce que la santé connectée est une dépense dont il faut prouver l'efficacité. Avant de rembourser un dispositif, l'État ira donc chercher les preuves de ses

Pratiques dentaires : Et les médecins ? Comment réagissent-ils face à la santé connectée ? Après internet qui les a en partie dépossédés de leur « pouvoir », voilà des objets qui ont presque la prétention de les remplacer sur certains aspects...

P. L. : Loin de les déposséder de leur pouvoir, Internet a renforcé le lien entre les professionnels de santé et leurs patients. Car un patient informé est plus motivé, et un patient motivé est plus observant, plus acteur de son traitement. Internet a donc œuvré dans le même sens que les professionnels de santé. Il en ira de même pour la santé connectée. À condition que les médecins donnent du sens aux données. Face à la masse d'informations très personnelles que va générer la santé connectée, cette mise en perspective sera plus indispensable que jamais. ■

« Un patient motivé est plus observant, plus acteur de son traitement. »

Pratiques dentaires : Quel doit être le rôle de l'État ? Promoteur ? Régulateur ? Censeur ?

P. L. : Les trois à la fois. Promoteur, parce que la santé connectée œuvre en faveur de la santé publique. L'État doit donc s'y intéresser, la promouvoir et lui

bénéfices, sur le plan médical comme sur le plan économique. Et censeur, parce c'est à l'État qu'il appartient de veiller à la sécurité des personnes, et donc à la fiabilité des dispositifs de santé connectée, des données et de leurs échanges.